



Médico-social Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
(SAMSAH)

SAMSAH – ALVE DIEPPE

Dieppe

| CONTACT

SAMSAH - ALVE DIEPPE

30 Bis rue Thiers

76200 Dieppe

Tél. : 02 32 06 88 93

E-mail : samsahdieppe@alve.fr

Site web : <http://alve.fr/>

| ÉQUIPES

Président

Monsieur Patrice SIMON

Directeur

Monsieur Pascal CARLIER

Équipe de soins

IDE,

Aide soignante,

Médecin psychiatre

Psychologue

Équipe éducative

AMP,

Monitrice éducatrice

Éducatrice spécialisée

Services généraux

Secrétaire de direction

| PUBLIC

Type de handicap

- Handicap psychique

Public adulte

Capacité d'accueil

20

| DESCRIPTIF

Missions

Le SAMSAH est un service d'accompagnement médical et social pour des adultes fragilisés par des troubles psychiques pour créer ou recréer du lien avec leur environnement.

L'équipe, composée de 10 professionnels, propose un soutien et un accompagnement médico-social personnalisé limité dans le temps (5 ans maxi).

La personne Co construit son projet d'accompagnement avec l'équipe du SAMSAH elle peut y associer dans la mesure du possible tout autre acteur (partenaires, famille, aidants...).

Les accompagnements favorisent l'accès aux dispositifs de droits communs, tant sur le plan du soin (santé somatique et santé psychique) que du social, en favorisant l'inscription citoyenne des personnes accompagnées.

Le SAMSAH s'adresse particulièrement à des personnes en situation de rupture ou de risque de l'être, tant sur le plan des soins que sur celui de leur inscription sociale.

Activités

Soutien de la personne dans son projet de vie par :

- Par l'éducation thérapeutique et l'éducation à la santé qui vise à aider les personnes à acquérir ou à maintenir les compétences dont elles ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec leur maladie (Prise de conscience des troubles, acceptation de la maladie, informations sur la maladie, les traitements ...).
- Par l'accompagnement médical en favorisant l'accès et/ou le maintien des soins (observance du traitement, rdv...) en coordination avec les soignants, la famille et les aidants.
- Par le développement des habiletés sociales qui s'appuie sur les actes de la vie quotidienne afin de développer l'autonomie dans la gestion du logement, des courses, des repas, des déplacements, des démarches administratives, des contacts avec la famille, des activités tournées vers l'extérieur en collectif et/ou en individuel.
- Par l'insertion professionnelle en favorisant l'accès aux formations, emplois adaptés ou non, bénévolat, bilans de compétences.
- Par l'aide aux aidants en les soutenant par l'écoute, l'information, la formation et en les

associant pleinement à l'accompagnement.

Description complémentaire

Conditions d'admission :

Le SAMSAH peut accompagner toute personne adulte bénéficiant d'une orientation SAMSAH de la MDPH

La personne dépose une demande auprès du SAMSAH en complétant un **dossier de préadmission** (*envoi par mail sur simple demande ou à retirer sur place*) contenant entre autres :

- La **notification MDPH**, un certificat et compte rendu médical du médecin psychiatre, l'attestation de la sécurité sociale et tout autre élément utile à la compréhension de la situation.
- **Un entretien** permet de présenter le service et les modalités d'admission, d'évaluer la demande, les besoins et les possibilités d'accompagnement.
- Si la demande aboutit à une admission elle est formalisée par la **contractualisation de l'accompagnement**.

Une **évaluation de l'autonomie** est réalisée en collaboration avec la personne et aide à la construction du Projet Personnalisé d'Accompagnement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Jours d'ouverture

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

Indisponibilités dans l'année

Les jours fériés

Aire d'intervention

Territoire de santé de Dieppe

Dernière mise à jour le 17 juin 2020

Lien de la fiche sur le site RSVA : <https://rsva.fr/acteurs/samsah-alve-dieppe/>